AIKIDO CLUB SAVIGNY

REGLEMENT INTERIEUR

Etiquette

Toute personne entrant dans le Dojo doit respecter l'Etiquette.

Le Dojo

- Il faut éviter de discuter sur le tatami si un problème se pose ou si une technique est mal comprise, il faut aller saluer un « sempaï » (aîné) ou l'enseignant lui-même et lui demander les explications souhaitées,
- Ne jamais être grossier ou incorrect sur le tatami, Ne pas se mettre en colère.

Le Pratiquant

- Le pratiquant doit être propre pour ne pas incommoder tes autres.
- Le Dogi (Kimono blanc) doit être propre et la ceinture nouée correctement, si le pratiquant porte un T-shirt, ce dernier doit être blanc également.
- Pour sa sécurité et celles des autres pratiquants, les ongles des mains et des pieds doivent être suffisamment courts.
- Ne pas porter de bijou afin de ne pas se blesser ou blesser ses partenaires pendant l'entraînement,
- Le pratiquant ne doit pas marcher pieds nus entre les vestiaires et le Tatami
- Les chaussures ou Zoori doivent être correctement rangées à l'entrée du Dojo
- Le pratiquant se doit d'être ponctuel, s'il arrive en retard, il devra saluer le portrait du Fondateur Morihei Ueshiba Sensei et saluer le professeur puis rejoindre le cours

Le Cours

- En entrant ou en sortant du Tatami, le pratiquant doit saluer debout en direction du mur frontal.
- La position des pratiquants pour le salut à Maître Morihei Ueshiba, ainsi qu'à l'enseignant se fera en Seïza (à genoux), en ligne face à l'enseignant par ordre d'ancienneté de grade.
- En cas de retard de l'enseignant, c'est l'Aïkidoka le plus ancien et le plus gradé qui commence l'échauffement, voire le cours.
- Lorsque l'enseignant a montré une technique, le pratiquant doit le saluer puis saluer un partenaire pour l'inviter à pratiquer avec lui, il salue également son partenaire à la fin de l'exercice.
- Entre chaque technique, sans perdre de temps le pratiquant se remet à genoux (en Seïza). A aucun moment il ne doit avoir les jambes allongées ou s'allonger lui-même sur le tatami, à moins d'être blessé ou pour toute autre raison, auquel cas l'enseignant peut l'autoriser.
- Si pour les raisons invoquées ci-dessus, la position en Seiza se révèle impossible, le pratiquant s'assiéra jambes croisées (Hanza) mais toujours le dos droit.
- Le pratiquant ne doit pas garder les mains sur les hanches, les bras croisés, ni s'adosser au mur pendant l'entraînement ou au cours des explications du professeur
- Vigilances attention et correction sont requises pendant toute la durée du cours.

- Le pratiquant ne peut quitter le tatami qu'après avoir prévenu le professeur.
- Les armes prêtées doivent être manipulées avec soin et respects

<u>Informations complémentaires</u>

- Les enseignants et membres du Bureau sont bénévoles, les cotisations sont destinées principalement aux licences (assurance du pratiquant) et au matériel.
- Les armes d'entraînement sont prêtées par le Club.
- La ceinture blanche est offerte, les Hakamas sont également offerts au passage du 1er Kyu.
- Le club rembourse 50% du montant des stages effectués par les pratiquants (quelle que soit la fédération) sur présentation d'un justificatif mentionnant le nom du pratiquant, le montant payé, la date et lieu du stage, ceci dans la mesure où la trésorerie du Club le permet.
- Le club propose un cours d'essai gratuit pour tout nouveau pratiquant sur le mois de septembre, mais pour des raisons de sécurité (assurance...) ne sera pas autorisé à entrer sur le tatami toute personne n'ayant pas fourni les documents nécessaires à l'inscription au cours suivant (certificat médical, formulaire d'inscription, règlement).
- Le choix du paiement trimestriel ou annuel étant proposé à l'inscription, le Club ne rembourse pas les cotisations versées.
- Des vidéos ou photographies peuvent éventuellement être prises par l'encadrement et être mises à disposition des personnes qui le souhaitent, toutefois si des personnes extérieures au Club désirent en prendre, elles pourront demander l'autorisation à l'enseignant.
- Concernant les mineurs, ils ne sont sous la responsabilité de l'enseignant qu'à partir de l'heure de début de cours jusqu'à la fin du cours.

NOM du Pratiquant ……

Je, soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club d'Aïkido de Savigny.

SIGNATURE

Le / /